

# Coronavirus: 15 places en isolement pour les sans-abri bruxellois qui seraient contaminés



© JC GUILLAUME

Société



Annick Hovine

Abonnés

Publié le lundi 16 mars 2020 à 18h11 - Mis à jour le lundi 16 mars 2020 à 19h23



## Le public sans abri, particulièrement fragile, risque de faire partie des oubliés de la crise sanitaire due à la terrible épidémie de Coronavirus.

“On fait tout pour garder nos services ouverts. On a des contacts avec l’ensemble du secteur pour voir comment on peut s’organiser pour continuer à assurer une aide de première nécessité”, indique Ariane Dierickx, directrice de l’Asbl L’Ilot. “Il faut tout faire pour éviter une catastrophe sociale”, implore-t-elle.

Jusqu’à lundi, les équipes de l’Ilot ont maintenu l’ouverture de leurs centres d’accueil (deux à Bruxelles et un à Jumez) et le fonctionnement des services, tout en veillant attentivement à appliquer les recommandations fédérales. “Mais que devons-nous faire si une personne est contaminée? Ce serait très compliqué d’observer un confinement au sein des hébergements. On ne veut pas rompre le lien avec notre public, mais pas à n’importe quelle condition. La tension monte dans les maisons d’accueil: on a des travailleurs malades et d’autres qui ont peur. On veut maintenir les services mais on a l’obligation de ne pas surexposer nos équipes. C’est super dur”, craque la directrice de l’Ilot.

D’autant plus que ce public, fragile, est aussi plus difficile à sensibiliser aux mesures d’hygiène, cruciales pour faire endiguer la terrible épidémie. “Ils sont dans la galère jour après jour et trouvent que c’est ridicule. Ils vivent aussi la distance sociale comme un rejet.”

## Une maraude sanitaire

Le gouvernement bruxellois a décidé ce lundi de permettre l’organisation, à partir de mardi, d’une capacité d’accueil de 15 places garantissant les conditions d’isolement et de protection aux personnes sans abri contaminées par le coronavirus. Cette capacité pourra être augmentée en fonction des besoins, indique le ministre bruxellois de la Santé, Alain Maron (Ecolo).

Si une personne hébergée dans une structure d’accueil du secteur sans et diagnostiquée positive au Covid-19 par un médecin de référence établi auprès de Bruss’help, elle sera dirigée sur le centre d’accueil de la rue de Trèves qui est géré par la Croix Rouge. Les cas sévères seront orientés vers les hôpitaux.

Un comité de crise a été mis en place en Région bruxelloise pour coordonner l’intervention en aide et soins d’urgence. Un service mobile d’intervention, incluant du personnel médical, sera assuré par le New Samusocial. Actif également actif dès mardi, en journée et en soirée, ce service mobile permettra, le cas échéant, d’assurer le transport sécurisé vers les places d’accueil de la rue de Trèves ou vers un hôpital.

Une maraude sanitaire sera aussi organisée pour aller au contact des personnes en rue qui sont éloignées des centres d’aide.

Ces nouvelles mesures, soutenues par la ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block (Open VLD), ont fait l’objet d’une concertation avec le gouvernement fédéral.